



Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

Loi Blanquer : Toujours ni statut, ni reconnaissance en vue pour les AESH Tous en grève le 9 mai pour le retrait !

Depuis plusieurs semaines, les personnels de l'éducation nationale se mobilisent contre la loi Blanquer dite de l'École de la "confiance" et contre la loi de transformation de la Fonction Publique. Une intersyndicale de la fonction publique appelle tous les agents à faire grève le 9 mai 2019.

Pour les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) aussi, ce projet de loi adopté en première instance à l'Assemblée nationale et étudié mi-mai au Sénat, non seulement ne répond pas aux revendications mais prépare des dégradations majeures.

Si la généralisation de contrats CDD de 3 ans à la rentrée est une maigre avancée obtenue par les interventions syndicales et la mobilisation des AESH, les 6 années de CDD pour obtenir un CDI persistent. Ces contrats restent toujours aussi précaires avec de très faibles salaires, des conditions de travail dégradées, des temps incomplets imposés et l'absence de reconnaissance professionnelle.

Les autres pistes du Ministère restent la multiplication des employeurs et l'élargissement des missions des AESH, la déconcentration maximale et la mutualisation généralisée sous la forme de PIALs (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé) qui accentueront inégalités et pression hiérarchique et aggraveront d'autant les conditions de travail de ces personnels précaires.

Enfin, rien n'est prévu pour que la formation initiale de 60 heures déjà existante dans les textes devienne effective.

Les revendications des AESH sont connues :

- une revalorisation immédiate des salaires ;
- l'arrêt immédiat des PIALs et le retour aux accompagnements individuels ;
- le versement des indemnités REP-REP+ pour les AESH exerçant en éducation prioritaire ;
- la création d'un véritable statut de la Fonction Publique pour les AESH ; des emplois stables, pérennes et reconnus ;
- la prise en compte du travail invisible (réunions / concertation / régulation / adaptation des apprentissages) et de la pénibilité constituant déjà des quotités à temps plein ;
- la création du nombre d'emplois nécessaire pour couvrir tous les besoins ;
- une formation professionnelle de qualité sur le temps de travail, initiale, continue, spécifique et qualifiante.

Nous invitons les AESH à participer aux initiatives de mobilisation dans l'éducation contre la loi Blanquer et contre le projet de loi dit « de transformation de la fonction publique » (AG, réunions publiques, etc.), et dans ce cadre à participer à la grève et aux manifestations du 9 mai à l'appel de toutes les fédérations de fonctionnaires.

Montreuil, le 16 avril 2019